

Compte rendu du conseil d'école du 19 mars 2021 de 18h à 20h

Ordre du jour :

- intervention des représentants du Conseil des Enfants
- prévisions pour la rentrée 2021
- point sur le protocole sanitaire
- projets de l'année 2020/2021
- organisation de la semaine scolaire pour 2021/2022
- point sur le réseau d'éducation prioritaire
- point sur les dispositifs d'aide aux enfants
- travaux et aménagements
- sécurité
- point sur la coopérative scolaire
- actions de l'A.P.E.
- questions diverses

Enseignants : Mme Katy DASSONNEVILLE, Mme Christelle DESROUSSEAUX, Mme Aline DIMART, M. Guillaume LONCKE, Mme Catherine VERMELLE, Mme Maggy BARTEK, Mme Stéphanie CHEERE, Mme Emmanuelle DOS SANTOS, Mme Sara MILTGEN, M. Freddy RICHARD, Mme Carole TURPIN, M. Pierre-Yves PIRA, Mme Mélissa CANNIERE, Mme Julie DHONDT, Mme Morganne ROEGIERS, Mme Anne GILLES, M. Bastien AMIRI, Mme Sandrine CHIEUX, Mme Marion BIGOT, M. Philippe MARTIN.

Représentants de parents d'élèves : Mme Dorothee GOALES, Mme Drifa BEHAEGEL, Mme Anne-Sophie VANDERSYPE, Mme Isabelle DATICHE, Mme Elise DEVULDER, Mme Christine LEROY, Mme Lila RAKEM, Mme Isabelle CLEMENT, Mme Charlotte ISRAEL, Mme Véronique DONCKELE.

Représentant de la municipalité : M. Olivier CAREMELLE (*Adjoint au Maire*)

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Chantal LEPOT

Excusés : Mme Cindy LENOIR, Mme Christelle MION (*parent d'élèves*), M. Olivier DELEBECQUE (*enseignant*), Mme Lauriane DUFOUR (*coordinatrice REP*), M. Fabrice SERGENT (*Inspecteur de l'Education Nationale*)

Secrétaire de séance : M. MARTIN

1) intervention des représentants du Conseil des Enfants

En raison du contexte sanitaire, afin de préserver le fonctionnement par bulles, le Conseil des Enfants s'est réuni en 2 fois les lundi 15 et mardi 16 février derniers. Les délégués des 19 classes ont été réunis par bâtiment, avec une distanciation entre chaque groupe appartenant à des bulles différentes.

Ils sont représentés ce soir par les 2 délégués d'école : Lou RATSIMIALARIVO (Voltaire) et Violette WAGNON (Sévigné). ↪ cf document à la fin : compte-rendu du Conseil des Enfants des 15 et 16 février 2021.

2) prévisions pour la rentrée 2021 :

A ce jour, l'école compte 323 enfants répartis sur 18 classes, ainsi qu'un dispositif ULIS, contre 318 à la rentrée de septembre (soit 5 élèves de plus inscrits en cours d'année).

Selon les prévisions, à la rentrée de septembre 2021, les effectifs de l'école devraient stagner aux alentours de 320 élèves : 62 CM2 sortants pour une arrivée de 62 CP provenant des écoles maternelles du secteur : 34 provenant de Victor Hugo et 28 de Petit Quinquin. Cet effectif ne tient compte ni du nombre des maintiens éventuels, ni des déménagements non annoncés, ni des dérogations et inscriptions extérieures qu'il est pour l'instant encore difficile d'estimer avec précision.

L'Inspection académique a revu cette prévision à la baisse (311 élèves), prévoyant de ce fait la fermeture d'une classe à effectifs réduits. M. MARTIN a déjà commencé les admissions au CP depuis le 8 mars et transmettra régulièrement l'état des inscriptions à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

niveaux	Effectifs prévus
CP	62
CE1	64
CE2	66
CM1	58
CM2	72
Dont ULIS	12
Total	322

3) point sur le protocole sanitaire :

Le protocole sanitaire présenté lors du Conseil d'École du 6 novembre dernier est toujours en œuvre. Il a subi quelques légères évolutions en fonction du nouveau protocole ministériel en date du 2 février.

Le protocole sanitaire de l'école a par conséquent été mis à jour en ce début de mois de février et renvoyé à la Mairie. Ce nouveau protocole sanitaire du 1er degré ajusté le 1er février 2021 rend obligatoire le **port de masque de catégorie 1 pour les élèves**. Par conséquent, les masques réalisés à la maison ne sont plus admis. Par ailleurs, la fréquence de l'aération des locaux est aussi augmentée avec "**une aération de quelques minutes toutes les heures**".

Le fonctionnement de l'école est adapté de manière à respecter le protocole sanitaire établi par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des solidarités et de la santé.

Le principe reste celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires : limitation du brassage entre groupes d'élèves (maintien du fonctionnement par bulles), distanciation physique recherchée lorsqu'elle est matériellement possible, sens de circulation horaires d'entrées et de sorties échelonnés, récréations dédoublées avec séparation physique entre bulles, aération régulière des locaux, nettoyage et désinfection renforcés... L'équipe périscolaire s'appuie sur le même protocole pour une cohérence globale.

Suite aux dernières décisions gouvernementales de confinement annoncées hier, les écoles resteront ouvertes. L'éducation physique et sportive des scolaires devrait pouvoir reprendre normalement.

M. CAREMELLE, Adjoint au Maire, se réjouit du retour des séances de sport et de natation. Il précise que les séances pourront reprendre à partir du 29 mars prochain.

4) projets de l'équipe éducative :

Attention ! Ces projets sont soumis aux possibilités laissées par le protocole sanitaire qui sera en œuvre. Il se peut qu'ils soient annulés, reportés ou adaptés.

*** Représentations théâtrales :**

- Les élèves de CM2 de Mme CHIEUX, M. AMIRI et de CM1/CM2 de Mme GILLES souhaitent proposer un spectacle théâtral/musical en juin au théâtre des Tisserands. Les rencontres intergénérationnelles organisées par le Denier des écoles laïques de Lomme en lien avec l'EHPAD de Lomme sont annulées cette année en théâtre et musique.

Le projet cirque ces CP a été mené à son terme et une restitution vidéo a été réalisée (hélas, le fichier vidéo est trop important pour être partagé par voie numérique)

*** Spectacles musicaux :**

- Choralomme : le spectacle choral organisé par le Denier des écoles laïques de Lomme sera à nouveau annulé cette année. L'équipe réfléchit à des captations qui pourraient être diffusées comme restitutions pour les familles.

- Plan Musique : intervention de Denis BRUNEEL : percussions corporelles sur le thème de l'Afrique pour Mme Cheere et M. Richard / conte musical pour M. Amiri, Mmes Gilles, Dhondt et Roegiers

*** Pôle Arts et Culture :**

Les visites au Palais des Beaux-Arts de Lille sont suspendues pour l'ensemble des classes.

Plusieurs projets alternatifs ont vu le jour : visite numérique du Louvre-Lens avec des guides conférenciers pour les CE2, projet d'échanges avec le musée de Flandre de Cassel pour plusieurs classes. L'exposition de productions plastiques des enfants organisée par le Denier des Ecoles Laïques de Lomme devrait avoir lieu en juin sur le thème « Oiseau » mais pourrait prendre de nouvelles formes selon le contexte sanitaire.

Dans le cadre du pôle Arts et Culture et grâce au financement des REP, des ateliers hebdomadaires d'arts plastiques ont pu se tenir chaque jeudi de 16h à 17h30. Ce dispositif a recueilli un large succès puisque les 2/3 des élèves se sont inscrits. Une rotation sur des cycles de 6 semaines ont dû être organisées pour satisfaire le plus grand nombre. M. Martin remercie M. Dominique DELMOTTE, conseiller pédagogique en arts, d'avoir impulsé et encadré ces ateliers avec l'aide de 6 enseignants volontaires.

*** Canard du Marais :**

Parution commune aux maternelles en mai. Nous remercions la ville pour l'impression de qualité de ce journal.

*** Ecole fleurie :**

L'école participera pour la 7^{ème} année à ce projet qui a évolué. En effet, il ne s'agit plus d'un concours, mais d'actions de valorisation de projets liés au développement durable.

Cette année, l'école s'engagera à nouveau dans le fleurissement à travers différentes plantations, aménagements extérieurs, créations artistiques et éducation au développement durable et à la protection de l'environnement. En lien avec la Municipalité et avec le lycée horticole de Lomme, le point d'orgue sera la création de nouveaux espaces végétalisés jouxtant le nouveau restaurant scolaire.

M. Martin précise que, dans ce cadre, il a déposé un dossier de subvention exceptionnelle auprès de l'OCCE pour l'acquisition d'un abri de jardin permettant d'entreposer le matériel de jardinage. Sur les 1500€ sollicités, une enveloppe de 500€ a été allouée. L'école cherche donc d'autres partenaires pour compléter ce financement : APE, Denier des écoles laïques, MAE solidarité... Mme LEPOT propose de solliciter la fédération des DDEN.

*** Parcours du cœur :**

L'ensemble des classes participera à cette semaine banalisée. Un parcours de plus de 5 km à pied autour de nos totems culturels permettra aux enfants de répondre à des questions sur le patrimoine du quartier et sur le thème de la santé et de la prévention.

*** Fête de l'école, kermesse :**

Prévue le vendredi 25 juin 2021. Il est peu probable qu'elle soit maintenue au regard du contexte actuel.

* Classes transplantées :

Ni la classe de neige, ni la classe verte à Phalempin n'a pu se dérouler cette année. Pour cette dernière, les enfants ont pu se rendre à Phalempin à la journée et des animateurs de l'Ecole de la forêt sont venus passer 2 jours à l'école avec les élèves de CP de Mmes Dimart et Desrousseaux.

* Sorties :

Notre école organise régulièrement des sorties afin de donner du sens aux apprentissages et de motiver les élèves. Hélas, en raison du contexte sanitaire, la majeure partie de ces sorties ne peuvent être organisées actuellement. Seules quelques sorties sont maintenues, dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé. Par exemple, les sorties à la ferme, à la forêt, au musée d'histoire naturelle de Lille.

Les enseignants ont aussi prévu des sorties de fin d'année (Asnapio, côte d'opale, Steenwerck, Mosaïc, civic-tour à Lille...) mais ces sorties sont bien sûr conditionnées à la levée des restrictions sanitaires actuellement en place.

* Projets de classes :

Faute de sortie, certains projets ont dû s'adapter. Ainsi, les interventions musicales ont été maintenues, ainsi que le projet cirque au CP, même si les restitutions ne pourront pas se faire en public.

D'autres actions comme celle du petit déjeuner équilibré (en lien avec Mme Lepers, diététicienne) ou les interventions liées à la sécurité routière ont eu lieu également.

Une animation autour des archives de la MEL est prévue prochainement pour les CE2, un échange avec le musée de Flandre de Cassel est aussi prévu pour plusieurs classes, tout comme une sortie relative au patrimoine lillois pour la classe de Mme Cheere.

M. Martin a sollicité Mme Husse de la Maison du Citoyen de Lomme pour l'organisation de séances de prévention sur le cyber-harcèlement pour les classes de CM.

5) organisation de la semaine scolaire :

La question des rythmes scolaires était prévue à l'ordre du jour. Or, ce point ne pourra pas être abordé.

Suite à une rencontre entre M. le Maire de Lomme et M. le Directeur académique le 22 février dernier, la ville a émis le souhait de ne pas interroger les conseils d'école de la commune sur la question des rythmes scolaires. M. BESSOL, Directeur académique, précise dans un courrier qu'en effet, la ville s'est engagée sur un rythme de 4,5 jours par semaine pour une période de 10 ans et demande de ne pas réinscrire la thématique des rythmes à l'ordre du jour des conseils d'école et de maintenir une organisation sur 4 journées et demie.

Ce point ne sera pas donc traité ce soir dans la cadre du Conseil d'école.

6) point sur le Réseau d'Education Prioritaire :

Mme Lauriane DUFOUR, coordonnatrice REP, rappelle que l'école est inscrite en REP pour la sixième année.

M. MARTIN rappelle les principaux éléments de plus-value apportés par ce dispositif comme par exemple :

- la création de classes supplémentaires aux rentrées 2016,2017, 2018, 2019 et 2020 permettant un nombre d'enfants moins conséquent par classe.
- le dédoublement des classes de CP en septembre 2018, puis des classes de CE1 à la rentrée 2019.
- la reconnaissance et la valorisation des actions menées en faveur de la réussite et l'épanouissement des enfants
- la priorité accordée à l'école pour bénéficier de dispositifs d'aide et d'actions spécifiques (financement des ateliers d'arts plastiques du jeudi soir dans le cadre de l'accompagnement éducatif...)
- une subvention municipale annuelle accrue
- une cohérence accrue du parcours de l'élève de la maternelle au collège (comité de pilotage REP)...

7) dispositifs d'aide aux enfants :

Outre la différenciation et les aides menées au sein des classes, l'école développe des dispositifs d'aide spécifiques pour les enfants présentant des difficultés dans leurs apprentissages :

* Activités Pédagogiques Complémentaires :

Le dispositif s'est mis en place dès la fin du mois de septembre pour accompagner les enfants pour lesquels le confinement de l'an dernier a été préjudiciable. Le dispositif concerne une centaine d'enfants, soit un tiers de l'effectif de l'école. Ces derniers sont suivis le soir, sur le créneau horaire de l'étude, par leur enseignant afin de leur apporter des aides au niveau des apprentissages, mais aussi au niveau de la méthodologie et de l'estime de soi.

* intervention du RASED :

M. DELEBECQUE rappelle que le Réseau d'Aide intervient auprès d'élèves qui éprouvent des difficultés dans leurs apprentissages, suite à une demande d'aide rédigée par l'enseignant. Cette année, en raison du contexte, cette intervention spécialisée devrait être moins importante car la priorité est accordée aux élèves de CP et CE1 hors REP. M. Martin rappelle que l'aide apportée est précieuse.

* stage de remise à niveau :

Comme l'an dernier, un stage de remise à niveau sera organisé pendant les vacances de printemps (du 26 au 30 avril) au profit des enfants du CP au CM2 présentant des lacunes en français et mathématiques, repérés par les enseignants. Ces 5 demi-journées de 3h seront encadrées par des maîtres volontaires, par groupes de 6 élèves.

Une autre session devrait avoir lieu la dernière semaine d'août.

* interventions du coordonnateur REP :

Mme DUFOUR intervient dans certaines classes afin d'apporter un soutien à des projets spécifiques en lien avec le projet du réseau (projet autour du langage avec les classes de CP, projet de webradio avec le collège Jean Jaurès...)

*** mise à disposition de mobiliers et matériels « classe flexible » :**

M. MARTIN remercie vivement la Municipalité d'avoir accordé à l'école un budget conséquent (7000€) pour la doter de mobiliers et de matériels spécifiques afin d'aider à l'organisation différenciée de la classe accueillant les élèves inscrits dans le dispositif ULIS. Il s'agit également de retrouver ces équipements au sein des classes de référence pour permettre à l'élève ayant des besoins éducatifs particuliers de suivre une scolarité la plus ordinaire possible. Ainsi, ces équipements seront également présents dans les classes de l'école pour l'ensemble des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Travailler debout ou en pédalant, lire allongé par terre, discuter sur un ballon de stabilité... Voilà quelques exemples de ce qu'on peut faire dans une classe « flexible »

La dotation a été équivalente dans l'école Sand-Desrousseaux qui comprend aussi un dispositif ULIS.

Ainsi, des assises flexibles, du mobilier flexible et du matériel pédagogique adapté ont été commandés et sont en cours de livraison : tabourets dynamiques, ballons d'assise, tapis de sol, vélo-pupitres, guides de lecture, guide-doigts, sabliers, poignées pour règles, matériel de manipulation...

8) travaux et aménagements :

L'équipe éducative tient à remercier la Municipalité pour l'ensemble des travaux qui ont été menés cette année ou qui sont prévus prochainement :

*** inventaire des travaux et aménagements effectués récemment :**

- réparation de la chaufferie. A ce propos, M. MARTIN tient à remercier la Ville pour sa réactivité et sa gestion durant la panne de chauffage, ainsi que les enseignants pour leur adaptation aux conditions d'accueil (classes délocalisées à Petit Quinquin et à l'espace tisserands, regroupement de classes en fonction des bulles sanitaires...)
- remplacement progressif des éclairages (LED). Les classes en ont déjà été dotées l'an dernier et certains éclairages sont remplacés progressivement avec cette technologie dans les parties communes.
- rénovation complète des toilettes et création d'un sanitaire handicapé côté Sévigné
- installation d'un TBI dans la classe de Mme Desrousseaux
- installation de racks pour 10 vélos/trottinettes dans la cour Voltaire et d'un rack supplémentaire dans la cour Sévigné
- petits travaux de maintenance dans les classes et les parties communes (serrures, rebasages de la grille côté rue, fuites, dératisation...)

*** inventaire des travaux prévus par la Municipalité :**

- travaux d'aménagement paysager des cours et des nouveaux espaces jouxtant le restaurant scolaire en lien avec le lycée horticole.
- dépose des grilles corrodées aux fenêtres donnant sur les extérieurs à l'été 2021
- installation d'un coin kitchenette dans la salle des maîtres.
- remplacement des poubelles fixées dans les cours (demande envoyé au RLE, en cours de suivi)
- lavage, ignifugation et refixation des rideaux (prévu en 2022)
- plan BCD : 2 agents de la médiathèque sont en train de réorganiser et de rénover la bibliothèque de l'école. Nous les remercions pour ce travail fastidieux.

*** inventaire des travaux sollicités :**

- réfection des carrelages des 2 bâtiments. M. CAREMELLE estime ces travaux légitimes entre 250.000 et 300.000€.
- installation d'un interphone reliant la grille du bâtiment Sévigné à la garderie. Mme RAKEM demande ce qu'il en est. M. CAREMELLE précise que ce type d'installation ne se fait plus, mais que la question sera étudiée au regard de la sécurité des accès et des locaux.
- M. MARTIN souligne que les peintures intérieures des bâtiments datent d'il y a une vingtaine d'années. M. CAREMELLE trouve justifiée cette demande et conseille de se rapprocher des services techniques pour figurer dans la liste d'attente. Il précise qu'au regard du coût élevé, un bâtiment serait rénové par année.

*** point informatique :**

Un inventaire des équipements numériques a été réalisé récemment. Au total, il y a 10 TBI pour 19 classes (dont 2 non fonctionnels), un site informatique de 15 postes, 1 ordinateur fixe et 1 portable de direction, 8 vidéoprojecteurs dont 6 achetés par la coopérative et 2 par l'APE.

L'équipe enseignante demande à ce que la maintenance des anciens matériels (portables associés aux TBI, nettoyage des vidéo-projecteurs...) ne soit pas oubliée. Les sollicitations déposées par l'école sont restées sans réponse. Plusieurs enseignants soulignent la mauvaise qualité de connexion.

Dans le cadre de l'appel à projet « socle numérique » pour les écoles élémentaires, une dotation importante va concerner les écoles élémentaires de la ville : 260.000 € dont 70% financé par l'Etat. Cela permettra de finaliser la dotation de chaque salle de classe d'un écran numérique et d'un ordinateur, ainsi que d'un terminal nomade (chariot avec tablettes).

Des demandes de ressources pédagogiques numériques ont aussi été exprimées par l'équipe enseignante pour équiper ces outils.

* Le site de l'école et le blog ont été réactualisés. Il est hébergé sur le serveur de l'Inspection : **voltaire-sevigne.etab.ac-lille.fr**

* Le succès de la page Facebook de l'école ne se dément pas et permet une grande réactivité : elle compte à ce jour 936 abonnés.

9) sécurité :

*** Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :**

M. MARTIN rappelle les exercices qui ont eu lieu.

L'exercice intrusion a eu lieu le 6 novembre 2020 et a déjà été présenté au Conseil d'école précédent. L'exercice de mise à l'abri n'a pu que se faire partiellement, compte tenu de l'impossibilité de mixer les bulles sanitaires. Le protocole a été rappelé dans les classes.

*** Exercice d'évacuation en cas d'incendie :**

M. MARTIN précise que les exercices incendie ont donc pu se dérouler dans de bonnes conditions. Un nouvel exercice est prévu prochainement.

*** Diagnostic de mise en sûreté :**

Le 8 décembre, M. Declercq, Commandant de police et référent sécurité, a visité les locaux et leur environnement en compagnie d'un représentant municipal pour identifier les vulnérabilités des locaux et de l'environnement immédiat.

Un compte-rendu a été transmis à la DSDEN ainsi qu'à la Municipalité pour communiquer des préconisations d'aménagements afin de rendre la sécurité des lieux plus efficiente.

Ainsi, les principales préconisations émises sont les suivantes :

- Aménagement de la voie publique (plots sur trottoirs pour interdire le stationnement sauvage)
- Respect de l'interdiction du stationnement
- Installation d'un système de vidéo-protection
- Installation d'un visiophone pour la garderie (grille côté Sévigné)
- Demande d'élagage régulier des végétaux situés dans l'école et son environnement proche
- Installation d'un éclairage mieux adapté (spots au droit des bâtiments) et maintenance de l'existant
- Déplacer ou aménager le coffrage technique à l'extérieur servant de marche-pied pour accéder à la toiture de la salle Claude Lepot.
- Rehaussement des grilles et pose d'une crête défensive
- Protection contre les vues extérieures par pose de brise-vues sur l'ensemble de la clôture et des grilles
- Création d'une porte spécifique à l'entrée piétons près de la grille d'accès côté rue Emile Zola
- Inspections régulières de la clôture et des accès
- Installation d'un système d'alertes différenciées
- Rondes systématiques par les référents de sites municipaux pour s'assurer de la fermeture des locaux
- Mise en place d'un protocole d'information préalable à la venue de personnel municipal ou mandaté par la ville
- Création d'un registre pour consigner toute intervention (sécurité et traçabilité pour la commission de sécurité)

M. CAREMELLE souligne que les écoles ne peuvent être « des sanctuaires inviolables ». Il a évoqué le sujet avec le Directeur académique et un courrier émanant de ce dernier nous sera adressé pour rappeler les objectifs de ce diagnostic de sûreté, sachant que ces préconisations doivent déterminer des priorités applicables.

10) coopérative scolaire :

Au 1^{er} mars 2021, nous disposons de 10 678,40 € + 7 000€ de subvention municipale dédiée aux aménagements « classe flexible ». Au regard de la bonne santé financière de l'école, quelques investissements ont eu lieu : acquisition 2 enceintes mobiles, de 2 vidéoprojecteurs, de webcams...

La coopérative devrait aussi participer amplement à l'acquisition d'un abri de jardin.

11) actions de l'A.P.E.

Mme GOALES, Présidente de l'APE, rappelle les actions de l'association de Parents d'Elèves :

- collectes Terracycle et Paprec - diverses collectes de récupération (papier, gourdes de compotes, tubes de colle, stylos...) La collecte d'octobre a permis de récupérer plus de 7 tonnes de papier, celle de février 3,5 tonnes. Plus de 30 tonnes collectées depuis le début de l'action ! Merci à tous !

Mme GOALES précise que la prochaine collecte aura lieu le samedi 12 juin et la semaine suivante.

- vente de 264 coquilles de Noël en décembre (bénéfice : 270 €), goûter de Noël pour les enfants en décembre
- ventes d'objets pour la « fête des parents »
- distribution de masques à customiser pour les enfants.

Plusieurs membres actifs ne pouvant plus être présents l'an prochain, l'association cherche des personnes qui souhaitent s'impliquer et prendre le relais pour que continue à vivre l'APE.

Sur sollicitation de M. Martin, l'APE participera au financement de l'abri de jardin qui sera installé devant le restaurant scolaire dans le cadre du volet « développement durable » du Projet d'école. Cela sera rendu possible notamment à la baisse des sollicitations concernant les sorties scolaires devenues difficiles, voire impossibles à organiser

M. MARTIN remercie chaleureusement les membres de l'APE et les parents qui leur apportent leur soutien pour leur dynamisme.

12) questions diverses

*** service civique universel :**

Depuis le 19 novembre 2020, Mme Océane COLLIEZ intervient dans l'école comme volontaire dans le cadre du service civique universel. Elle constitue une personne-ressource précieuse pour l'aide administrative et l'accompagnement des projets de classes et de l'école. M. Martin la remercie et la félicite pour son investissement et son sérieux dans les missions qui lui sont confiées.

* **problème de stationnement et de sécurité aux abords de l'école :**

Lors du Conseil du Conseil d'Ecole du 6 novembre 2020, le problème récurrent du stationnement sauvage et de la dangerosité des abords de l'école pour les enfants a été abordé. M. Martin rappelle que le sujet est évoqué de façon régulière au Conseil d'Ecole depuis plusieurs années. Mme GOALES signale que 2 piétons se sont fait renverser récemment sur le passage piéton à hauteur de la pharmacie.

M. CAREMELLE précise qu'il est possible d'intervenir sur 4 leviers : la prévention, le passage plus régulier de la police municipale, un aménagement urbain et la banalisation partielle de la rue en « rue des écoliers » aux heures d'entrée et de sortie. Il souligne qu'il s'agit d'un effort collectif et que cette étude d'aménagement de sécurité est à envisager dans le cadre du projet global de construction du futur pôle périscolaire Voltaire-Sévigné qui verra le jour en 2024.

Mme DESROUSSEAU pose la question d'un parking privatif pour les enseignants qui permettrait de libérer du stationnement pour les usagers. M. CAREMELLE répond que la reconfiguration du stationnement est à englober dans une étude de la MEL, que l'espace vert sera réhabilité pour la construction du futur pôle périscolaire mais ne deviendra pas un parking.

Mme CLEMENT ajoute que certains riverains de la rue Charles Saint Venant réservent les places de stationnement qui font face à leur habitation à l'aide de plots ou de poubelles... M. CAREMELLE précise que les places relèvent du domaine public et qu'un rappel leur sera formulé dans ce sens.

* Le Conseil d'Ecole s'achève à 20 heures

* Date du prochain Conseil d'Ecole : mardi 29 juin 2021

Compte rendu des conseils d'élèves des 15 et 16 février 2021

Représentants des enfants présents :

Mélyne FILALI (CPDa), Gabin BOUCHEND'HOMME (CPDe), Ethan MYNY (CPDi), Soan DUHAMEL (CPL), Rela DRAME (CPV), Juliette AURAN (CE1B), Liam BAUDUIN (CE1C), Gautier JOLY (CE1DS), Lana LEBRUN (CE1M), Rosalie DESMONS (CE1R), Maysae BUHYARI (CE2P), Lou RATSIMIALARIVO (CM1C), Jeanne LEITAO-DEPIERE (CM1C), Alicia BOUTOILLE-BEKAERT (CM1D), Ismael AIDOUNI (CM1R), Lise JEULIN (CM1/CM2G), Ella GODEAU (CM2A), Violette WAGNON (CM2C), Tess CHEVALIER (ULIS)

Excusée : Lina CAQUANT (CE2T)

Secrétaires de séance : Lou RATSIMIALARIVO (15/02) et Lana LEBRUN (16/02)

Présidents de séance : Liam BAUDUIN (15/02) et Alicia BOUTOILLE-BEKAERT (16/02)

Délégués élus pour le Conseil d'Ecole : Lou RATSIMIALARIVO (bâtiment Voltaire) et Violette WAGNON (bâtiment Sévigné)

A) La cantine

- Il y a souvent du gâchis de nourriture. Pour éviter le gaspillage, il faudrait demander la quantité souhaitée avant d'être servi. On pourrait utiliser le surplus ainsi que les épluchures pour faire du compost pour le projet « école fleurie ».

⇒ **Remarques transmises aux référents périscolaires. Monsieur Martin précise qu'il invitera les référents à assister au prochain Conseil des Enfants pour pouvoir permettre des échanges directs. Dans le cadre du projet E3D, il semble intéressant de mener un projet sur le gaspillage alimentaire et le recyclage des aliments restants.**

- On voudrait des repas de meilleure qualité, moins de surgelés et davantage de produits frais, comme des fruits. Il n'y a pas toujours un menu avec entrée/plat/dessert. Il faudrait varier les desserts. Les frites sont trop rares. Il y a trop de plats végétariens.

⇒ **Les remarques des enfants ont été transmises aux référents périscolaires. M. MARTIN rappelle qu'en 2018, les délégués de classe ont visité la cuisine centrale de Lille et avaient réalisé une expo photos et un article de journal pour leurs camarades. Ils ont pu constater la lourde logistique et la préparation des repas avec une diététicienne pour l'ensemble des écoles de Lille, Lomme et Hellemmes.**

- On voudrait refaire des repas à thème en fonction des événements et pour découvrir la cuisine des continents, par exemple : repas de Noël, menu asiatique pour le nouvel an chinois, du couscous pour le menu marocain, un menu américain...

- On voudrait faire des activités calmes pendant le temps du midi (jeux de société, dessin, lecture...)

- Il faudrait que les enfants du 1er service rangent bien les chaises en dessous des tables pour que les enfants du second service puissent passer plus facilement avec les plateaux. Il y a souvent trop de bruit dans le restaurant, on voudrait que ce soit plus calme. Il faudrait aussi mieux décorer la salle avec des dessins d'enfants par exemple, pour que ce soit moins triste.

⇒ **Remarques transmises au référents de la Ville.**

B) L'école, les bâtiments

- Les bâtiments sont propres, mais les peintures des couloirs et des salles de classes commencent à être vieilles et on pourrait repeindre l'école pour la rendre encore plus agréable. Il faudrait aussi refaire les carrelages car il y a beaucoup de trous et c'est dangereux.

⇒ **Concernant la rénovation des sols et le rafraîchissement des murs, la demande a déjà été transmise à la Municipalité. M. CAREMELLE, Adjoint au Maire, répond que le coût de rénovation des sols est estimé entre 250.000 et 300.000 €.**

- A certains endroits, on pourrait embellir les couloirs en affichant des productions des enfants.

⇒ **Beaucoup de classes affichent déjà des exposés, des productions plastiques... devant leur salle mais il n'y en a pas partout. Il est envisageable de créer des endroits d'exposition temporaire de productions d'élèves (comme par exemple, les travaux réalisés dans le cadre des ateliers d'arts plastiques du jeudi soir).**

- Il manque des salles dans l'école (pour faire de la musique, des arts...) Il faudrait en construire des nouvelles.

⇒ **En effet, depuis l'ouverture d'une 19ème classe, il n'y a plus de salle disponible et cela engendre des difficultés pour héberger toutes les activités (APC, étude, accompagnement éducatif...) La Municipalité a prévu une extension, notamment pour l'utilisation des locaux sur les temps périscolaires. M. CAREMELLE précise que le pôle périscolaire devrait voir le jour en 2024.**

- On voudrait une banque de jeux de société qu'on pourrait mettre à disposition dans les classes pour les temps calmes.

⇒ **Cela pourrait être un beau projet dans le cadre des clubs coopératifs comme celui des jeux d'échec. L'équipe enseignante a validé l'acquisition de jeux de société lors d'un récent conseil des maîtres. Un jeu d'échecs géant va aussi être installé dans la cour Sévigné (les pièces géantes sont déjà à disposition, nous n'attendons plus que le marquage du damier au sol).**

- Avant, on faisait beaucoup de sorties et ça nous plaisait beaucoup (musée, zoo...). Quand pourra-t-on en refaire ?

⇒ **Il est vrai qu'en raison du contexte sanitaire, les sorties sont très limitées en ce moment. Hélas, nous ignorons quand le contexte nous le permettra.**

- Il n'y a pas encore de TBI dans toutes les classes. Quand y en aura-t-il d'autres qui seront installés ?

⇒ **Un TBI vient d'être posé dans la classe de Mme Desrousseaux.**

M. CAREMELLE explique qu'un plan d'équipement informatique va concerner toutes les classes élémentaires. Dans le cadre du plan de relance, l'Etat finance à hauteur de 70% les nouvelles dotations informatiques. Ces installations se feront sur 2 exercices. Les membres du Conseil d'Ecole se réjouissent de cette annonce.

- Il manque des rideaux dans la classe de Mme Dhondt.

⇒ **Demande transmise à la Ville. Le problème devrait être traité rapidement.**

C) Projet « Jardin d'école et développement durable »

- On voudrait continuer à fleurir l'école et à participer aux écoles fleuries. On voudrait planter plus de fleurs et de plantes partout dans les cours et l'espace vert de la cantine. On voudrait refaire des plantations dans des potagers.

⇒ **L'école participe au concours national des écoles fleuries depuis 2015. Depuis l'an dernier, il ne s'agit plus d'un concours mais d'un projet coopératif « Jardins d'école et développement durable » auquel nous avons à nouveau souscrit cette année.**

Des plantations auront lieu comme chaque année dans des balconnières, et l'aménagement paysager de l'espace vert jouxtant le restaurant scolaire devrait se poursuivre, en lien avec la Municipalité, le lycée horticole de Lomme qui met à disposition des étudiants afin d'aider à la conception et à la réalisation du site, les référents périscolaires qui sont associés au projet.

Des arbustes et une forêt de bouleaux ont déjà été plantés sur cet espace. Le projet initial prévoyait la réalisation d'une mare protégée par une haie végétale, l'installation de bacs potagers, la plantation de fruitiers et la réalisation d'un jardin de rocaille méditerranéen le long des baies vitrées du restaurant. Au regard des contraintes liées à l'inondation de la chaufferie, une nouvelle concertation doit être menée pour adapter le projet.

Enfin, un abri de jardin financé par la coopérative, l'OCCE, la MAE solidarité, l'APE et le Denier des écoles laïques de Lomme sera installé. Ce projet ambitieux est conditionné au contexte sanitaire et a déjà dû être reporté à plusieurs reprises.

M. CAREMELLE souligne que les actions menées par l'école sont « formidables » et que les nombreux projets sont de qualité.

- On voudrait faire plus de recyclage : économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie pour arroser les plantes, en installant des économiseurs d'eau, en faisant du papier recyclé... On voudrait aussi faire un concours d'affiches contre la pollution. Enfin, on propose de faire une journée dédiée au goûter sans déchet (sans emballage jetable).

⇒ **M. Martin rappelle que l'école s'est engagée l'an dernier dans une démarche de labellisation école E3D afin de valoriser et d'enrichir les nombreuses actions menées par l'école mais aussi par l'APE en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Depuis, l'école a été labellisée directement au niveau 2. Les idées et propositions sont très intéressantes et la plupart seront mises en œuvre, par exemple une journée « goûter sans déchet » qui pourrait être pérennisée si l'opération est un succès.**

La 1^{ère} opération aura lieu à titre expérimental le mercredi 7 avril.

M. MARTIN en profite pour remercier l'APE pour les opérations de collecte menées tout au long de l'année et rappelle qu'il sollicite la MEL pour des actions liées à ce thème comme la venue à l'école du bus info-tri.

- Il y a 2 ans, les élèves de CE1 ont participé à une journée propreté dans le quartier. On aimerait que cette année, les enfants de toutes les classes puissent y participer.

⇒ **En effet, cette action organisée par la Ville, la Maison du Projet du Marais et l'école a remporté un vif succès. Si les enseignants en sont d'accord, on pourrait instituer cette action dans le parcours citoyen des élèves. M. Martin se rapprochera de M. Lengrand pour l'organisation de ces journées au printemps prochain. Des pinces ont été mises à disposition des enfants lors des récréations pour que les volontaires puissent ramasser d'éventuels déchets.**

Au regard du vif intérêt porté par les élèves sur ce sujet, M. MARTIN propose aux délégués si certains (CM1 et CM2) sont volontaires pour être éco-délégués. Violette, Ella et Tess se portent candidates et seront réunies en mars dans ce cadre.

D) Les toilettes

- Les enfants du bâtiment Sévigné remercient la Mairie les nouveaux WC. Ils demandent des affiches pour rappeler de tirer la chasse d'eau. Pourquoi n'y a-t-il plus de lunette sur les cuvettes ? Il y a une porte qui penche à réparer chez les filles et un problème de lumière qui ne s'allume ou ne s'éteint pas quand il le faut.

⇒ **M. MARTIN remercie à son tout la Municipalité pour les travaux qui ont été réalisés à l'été 2018 côté Voltaire et à l'été 2020 côté Sévigné. Les remarques seront transmises à la Ville.**

E) La cour

- On demande l'installation de nouveaux bancs dans les cours. Certains bancs existants sont à resceller.

⇒ **Demande récurrente relayée à la Mairie.**

- On remercie la Mairie pour les arceaux qui permettent de poser nos vélos et trottinettes. Parfois, il n'y a plus de place.

⇒ **La Mairie a installé 2 racks dans la cour Voltaire ainsi qu'un rack supplémentaire dans la cour Sévigné. Ceux-ci sont bien utilisés et semblent parfois insuffisants devant le nombre de vélos et trottinettes. M. CAREMELLE précise que si la jauge est insuffisante, il est possible de solliciter de nouveaux racks.**

- On voudrait avoir d'autres jeux tracés au sol, mais ailleurs que sous le préau. On voudrait avoir des paniers de basket, des buts. Parfois, on ne sait pas à quoi jouer. **À plusieurs reprises, la Ville a tracé des jeux au sol dans les cours, mais ils ont été placés sous le préau, réservé aux jeux de ballon. Une nouvelle demande sera formulée auprès de la Mairie. Un échiquier géant devrait aussi être installé dans la cour Sévigné (pièces de jeu géantes déjà à disposition).**

En ce qui concerne le manque d'idées de jeux de cour, M. MARTIN propose aux élèves volontaires de réaliser des affiches qui pourraient être vues depuis les cours avec des idées de jeux et leur règle (exemple: jeu de la mouche...) Plusieurs enfants se sont proposés comme volontaires.

F) L'accompagnement éducatif

- On adore participer aux ateliers d'arts plastiques du jeudi soir. On voudrait en refaire.

⇒ **Les ateliers d'arts plastiques proposés dans le cadre de l'accompagnement éducatif rendu possible par le REP ont connu un grand succès. Plus de 200 élèves se sont inscrits. Pour en faire profiter un maximum, plusieurs cycles ont été organisés en rotation. Si c'est possible, l'action pourrait être reconduite l'an prochain. M. MARTIN remercie M. Dominique DELMOTTE, conseiller pédagogique en arts, d'avoir impulsé et aidé à encadrer cette action.**